

Cette assemblée générale s'est déroulée salle du Bellay, rue Crétois, Le Lude, en présence

de :

Pour la mairie :

- Mme Laurence Huteureau

Pour le comité départemental :

- M. Christophe Potier
- Mme Sonia Potier
- M. Michel Menager
- M. Guillaume Tessier
- M. Jérôme Garreau
- M. Christophe Legendre
- M. Jérôme Brazille
- M. Daniel Hamonic

Pour le bureau du club :

Introduction

Depuis octobre 2019, plusieurs séances de ping-pong (ou tennis de table) ont été proposées en partenariat avec le club de Mayet, au gymnase du Pontfour, grâce à la salle et aux tables mises à disposition par la mairie. Ces séances sont encadrées par Daniel Hamonic, président du club de Mayet.

Durant ces séances, des ateliers ont été mis en place par Daniel Hamonic. Elles rassemblent chaque semaine entre 10 et 15 personnes, enfants et adultes.

Nous souhaitons maintenant créer l'association **Club Pongiste Ludois**, avec l'aide de la ville du Lude et du Comité Départemental.

Le projet sportif

Pour lancer ce club, nous avons créé un nom et un logo et une page Facebook.

À ce jour, le statut du club, « loisir » ou « compétition » reste à définir.

Le prix des licences sera fixé en fonction de ce statut.

Les objectifs du club sont :

- Faire découvrir (ou redécouvrir) le tennis de table aux Ludois.
- Promouvoir ce sport.
- Pêrenniser le club.

Une coopération avec le club de Mayet permettra aux adhérents qui le souhaitent, d'évoluer vers la compétition.

L'adhésion est ouverte à toutes et tous, à partir de 6 ans, et sur présentation obligatoire d'un certificat médical.

Le club sera représenté lors du prochain forum des associations.

Le projet d'accompagnement club

Guillaume Tessier a présenté le projet d'accompagnement.

Le comité souhaite que le club s'installe dans le temps. C'est pourquoi, un plan d'accompagnement sur trois ans est mis en place.

Ce plan prévoit :

- La prise en charge des affiliations les 2 premières années, puis 50 % la troisième.
- Un accompagnement sur les événements ponctuels (par exemple, le festi-ping, la fête du sport).
- Mise à disposition d'un éducateur pour quelques séances de démonstration.

Accompagnement de la Mairie

La ville du Lude soutient la création de ce club, et a déjà mis en place les actions suivantes :
- Communication via le bulletin municipal « Entre Loir et Maronne », le site internet et la page Facebook de la ville.

- La mise à disposition d'une salle du gymnase et des tables de Ping-Pong.

De plus, Laurence Hutereau s'est engagée à ce que la mairie mette à disposition un créneau supplémentaire au gymnase.

En outre, afin que nous sollicitons une subvention du conseil départemental, elle nous communiquera les coordonnées de la personne à contacter.

Enfin, la mairie financera le remplacement des filets le nécessitant.

Election des membres du bureau

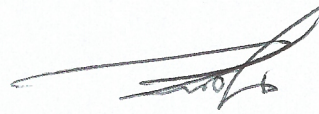
Sont candidats :

- Jérôme Garreau, au poste de Président du club.
- Christophe Legendre, au poste de Trésorier.
- Jérôme Brazille, au poste de Secrétaire.
- Daniel Hamonic, au poste de Membre du bureau.

Ces candidats ont été élus à l'unanimité.

Fait à Le Lude, le 12 juillet 2020

Le Président, Jérôme Garreau



Le Secrétaire, Jérôme Brazille

